

Les associations se mobilisent pour les loisirs

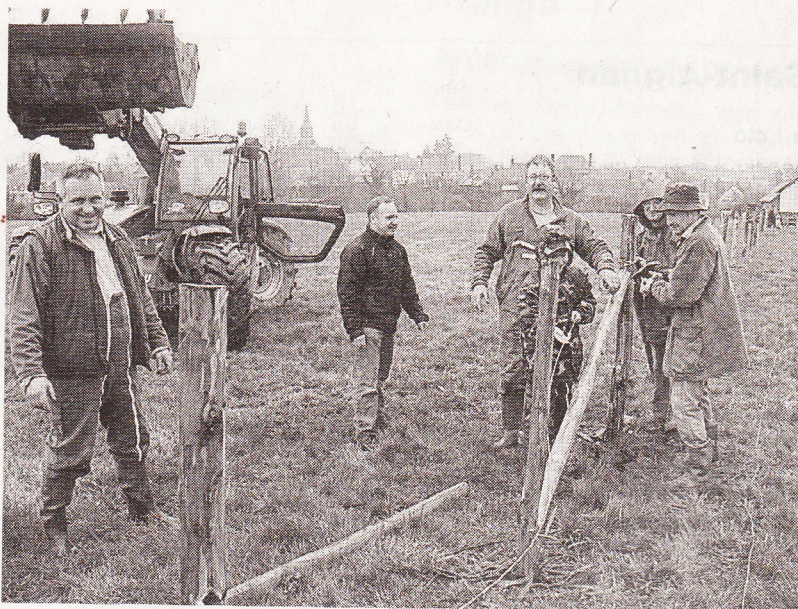
Après avoir pris officiellement possession des terrains du legs Le-Grou, la commune a réalisé, en 2009, un chemin de promenade sur le pourtour d'une parcelle de 12 ha située à proximité du bourg.

Pour cette réalisation, une autorisation pour détourner l'itinéraire du chemin de grande randonnée n° 365 pour le faire passer par le nouveau chemin a été nécessaire.

Cette année, l'objectif était de réaliser des clôtures autour de la parcelle afin d'utiliser le chemin en toute sécurité. Un appel aux associations locales a permis de mobiliser une quarantaine de bénévoles sur deux samedis entiers. La commune a financé le matériel.

« Cette action permet de responsabiliser les bénévoles en les intégrant aux travaux, les faire se rencontrer et prendre conscience du respect du site par la suite », explique Ludovic Robidas, conseiller municipal.

Après la plantation d'arbres dernièrement, d'autres projets peuvent être envisagés. **« Pourquoi pas aménager une zone de loisirs avec un**



Samedi, malgré la pluie des bénévoles étaient sur le terrain.

parcours santé, un arboretum avec étude des oiseaux, des fleurs, plantes et animaux dans la parcelle centrale, des points pique-nique ».

Outre la randonnée, le chemin devrait être utilisé prochainement pour

une activité attelage créée par le club olympique qui propose déjà une quinzaine d'activités sportives et loisirs. Le legs Le-Grou apporte ainsi à la commune une possibilité de développer son potentiel loisirs.